



Bonjour,

La Fédération Cinov Ile-de-France organise sa prochaine Assemblée Générale Ordinaire (AGO), le **mercredi 26 avril 2023** de 9H30 à 12H00 au **ChâteauForm'City Monceau Vélasquez 2 avenue Vélasquez 75008 Paris**. Elle sera précédée par une **Assemblée Générale Extraordinaire à 9 heures** pour le vote des nouveaux statuts.

Ces réunions seront suivies d'un déjeuner sur place afin de partager un moment de convivialité entre membres.

Voici les liens pour télécharger les documents concernant ces assemblées.

- [Courrier d'accompagnement](#) comprenant la liste des mandats arrivant à leurs termes.
- [Convocation](#) aux Assemblées Générales.
- [Appel à candidature](#) (à retourner avant le 14 avril minuit à [idf@cinov.fr](mailto:idf@cinov.fr)).
- [Pouvoir](#) (un quorum est nécessaire pour voter la résolution pour l'Assemblée Générale Extraordinaire).

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire part de votre participation avant le **14 avril 2023** en cliquant sur le lien d'inscription ci-dessous. En cas d'indisponibilité, vous pouvez transmettre votre pouvoir à [idf@cinov.fr](mailto:idf@cinov.fr).

**Présent ou absent, inscrivez-vous !**

Nous vous rappelons également que le **29 mars 2023** aura lieu une formation "**Connaître, comprendre et utiliser les procédures de dévolution faisant appel à l'intervention d'un jury**" à la salle Gustave Eiffel 4ème étage [4 avenue du Recteur Poincaré 75016 PARIS](#). Cette formation s'adresse principalement aux bureaux

d'études et ingénieurs conseils qui interviennent dans le domaine du bâtiment.

Les objectifs de cette formation sont de donner aux stagiaires les éléments de connaissance et de compréhension, tant juridiques que méthodologiques, sur les procédures de dévolution de marchés faisant appel à l'intervention d'un jury.

Vous pouvez retrouver le programme complet sur le lien ci-contre : [Programme détaillé](#).

Le coût de cette formation est de **450 € HT** par personne. Cinov Ile-de-France vous propose de prendre en charge, pour ses membres, la moitié de ce montant, soit **225 € HT**. Nous attendons des stagiaires, par la suite, de se rendre disponible pour **représenter la Région aux jurys de concours** en Ile-de-France, quand cela est possible.

**Je souhaite participer à la formation.**

Dans l'attente de vous (re)voir prochainement et restant à votre disposition,

Bien à vous.

Le Conseil d'Administration  
Fédération Cinov Ile-de-France

### **Agenda Fédération Cinov Ile-de-France**

**29 mars 2023 : toute la journée** - Formation « Juré de concours » à la Fédération Cinov (sur inscription uniquement). [Pour en savoir plus...](#)

**20 avril 2023 : Matinée** - Assemblées Générales extraordinaire et ordinaire de la Fédération Cinov à Avignon. La Région dispose encore de quelques places pour des membres qui souhaitent **représenter Cinov Ile-de-France en tant que délégués lors des assemblées générales de la Fédération**.

Si cela vous intéresse, contactez-nous rapidement par mail [idf@cinov.fr](mailto:idf@cinov.fr).

Nous vous informerons au préalable du contexte des votes prévus et nous verserons une indemnité forfaitaire aux délégués pour compenser les frais de déplacement.

**21 avril 2023** : Convention Fédérale de la Fédération Cinov à Avignon. [Pour en savoir plus...](#)

**26 avril 2023 : 9h - 12h** - Approbation des statuts (AGE) et Assemblée Générale Ordinaire au [ChateauForm' Monceau Vélasquez à Paris 8ème](#).

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire: [www.cinov-iledefrance.fr](http://www.cinov-iledefrance.fr).

*Copyright © 2023 CINOV Ile-de-France, All rights reserved.*  
You are receiving this email because you opted in via our website.

**Notre adresse mail** : [idf@cinov.fr](mailto:idf@cinov.fr)

Si vous ne souhaitez plus recevoir des mails de notre part, cliquez [ici](#).

